

La commune de Vatimont a donné son accord à NORDEX France pour le développement d'un projet éolien, comme vous avez probablement pu le lire dans les bulletins municipaux. La première phase d'études est arrivée et débute ce mois-ci, avec **l'implantation d'un mât de mesure des vents**. D'autres études, et notamment les études écologiques, débiteront prochainement. Nous profitons de cette occasion pour vous informer sur l'étude des vents dans le cadre d'un projet éolien.

Le vent ; une ressource pour nos territoires

Notre pays possède le **second gisement de vent d'Europe** derrière la Grande-Bretagne. Aujourd'hui, la technologie éolienne permet d'exploiter cette ressource qui est **gratuite, propre et non délocalisable**. Autant de caractéristiques qui permettent aux territoires de participer à la transition énergétique.

Le vent ; comment et pourquoi recueillir ces données ?

Un mât de mesures anémométriques sera installé pour une durée de **2 ans** au lieu-dit *Grand Etang*. D'une hauteur de **79,5 mètres**, il sera équipé de plusieurs types d'instruments de mesures (voir schéma ci-après) :

- ◇ **6 anémomètres**, placés à différentes altitudes
- ◇ **2 girouettes**

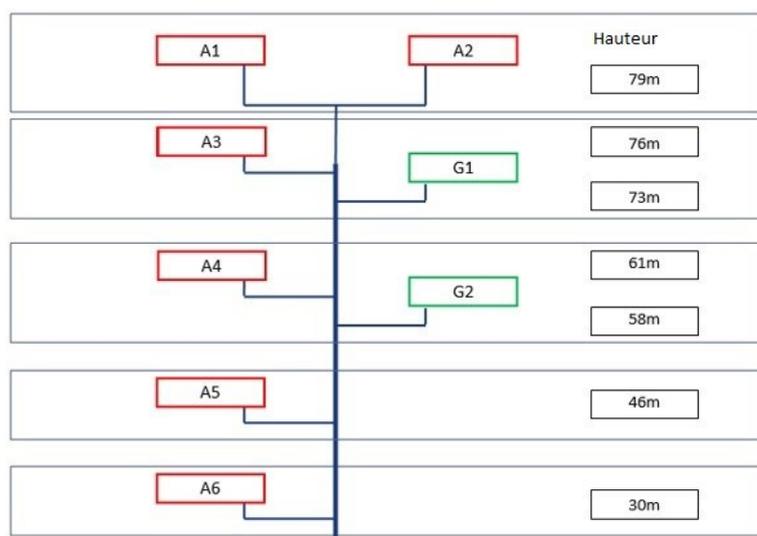


Schéma de l'emplacement des instruments sur le mât de mesures.

A = Anémomètre

G = Girouette

Les anémomètres nous fournissent la **vitesse du vent**, qui permet de calculer la production électrique des éoliennes. Leur placement à différentes altitudes n'est pas un hasard ; cela permet le calcul d'un **gradient des vitesses** du vent, afin d'estimer la vitesse du vent à quasiment toutes les hauteurs.

Les girouettes donnent les **directions du vent**. Cette information est fondamentale pour que l'on puisse agencer au mieux les éoliennes les unes par rapport aux autres et définir leur implantation au sein du parc éolien.